



Brève de Jérôme - 2023-07-09T20:39:02+0200

Soumis par jerome.carrier... le dim 09/07/2023 - 20:37

Texte

En raison de cyanobactéries, la baignade, les activités nautiques, la consommation de poisson pêché, l'abreuvement des animaux et l'irrigation de cultures maraîchères sont interdits sur le fleuve Lez.

Thématique(s)

Santé

Espace public

Source URL: <https://encommun.montpellier.fr/node/175>